

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 MARS 2026 – 20H

L'an deux mil vingt-six, le dix mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, suite à la convocation adressée le 03 mars 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Le Maire procède à l'appel des élus.

Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Georges LÉVÈQUE, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, Mme Hélène MOREAU et M Jean-Luc TALLEC, conseillers municipaux ;

Était absent et excusé : M. Sébastien KOSLOFF

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 14 Nbre de votants : 14

Présence de Jean-Paul BARDOU, journaliste de La Manche Libre.

ORDRE DU JOUR

Arrêté du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 février 2026;

- * SDEC Energie : renouvellement massif et mat 06-51 accidenté ;
- * Fonds vert : Demande de subvention pour des équipements de défense contre les incendies ;
- * Bâtiment à usage scolaire et associatif : recrutement des entreprises pour les travaux ;

Questions diverses;

- * Présentation du nouveau site internet ;
-

*** Désignation des secrétaires de séance ;**

Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER MENANTEAU sont désignées secrétaires de séance.

*** Arrêté du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 février 2026 ;**

Aucune remarque sur le PV du Conseil du 10 février dernier : approuvé à l'unanimité.

*** SDEC Energie : renouvellement massif et mat 06-51 accidenté ;**

Il est présenté le dossier d'étude établi par le SDEC Energie pour le renouvellement massif et mat 06-51 accidenté ainsi que l'acte d'engagement qui précise le montant de la contribution

communale.

Le mât neuf a été accidenté sur la partie sud: aucun témoin et aucune manifestation des personnes qui l'ont accidenté. La gendarmerie a été informée.

Le coût total de cette opération est de 1578,34 € TTC.

La participation communale est de 920,70 €.

Le choix a été fait de ne pas faire appel aux assurances car la franchise est plus élevée que le montant annoncé restant à charge de la commune.

La somme versée au SDEC Energie ne donne pas lieu à récupération de TVA.

➤ 0 opposition, 0 abstention : adopté par 14 voix « pour ».

*** Fonds vert : Réalisation de travaux Défense Extérieure Contre l'Incendie et Demande de subvention au titre du fonds vert pour l'installation de 3 points d'eau incendie;**

Il est exposé l'obligation pour la commune de se mettre en conformité en matière de Défense Incendie. Le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie a été élaboré avec le SDIS et la SAUR le 24 mars 2022. Le recensement des besoins sur l'ensemble de la commune s'élève à 110 points d'eau incendie dont 33 poteaux incendie, 11 points d'eau naturels, 66 bâches incendie. Compte tenu du coût important, la commune s'engage à réaliser cette mise en conformité progressivement. Pour cela, elle effectuera une phase de travaux en installant 3 Points d'Eau Incendie type poteau dans le bourg.

L'implantation se fera comme suit:

1. rue Alphonse Allais, à proximité de nos ERP (futur bâtiment à usage scolaire et associatif, complexe sportif, gymnase et écoles),
2. sur l'axe sur de la RD54, au niveau du puits communal,
3. en remplacement du poteau actuel dans le centre bourg, impasse des rouges gorges, actuellement non conforme au débit requis.

Les travaux envisagés s'inscrivent dans le plan de mise aux normes progressive de la commune en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le coût prévisionnel du projet pour cette opération est estimé à : 11 005 € HT soit 13 206 € TTC.

L'entreprise intervenante est l'entreprise BERNASCONI puisqu'elle intervient déjà sur les travaux de renouvellement des canalisations d'eau avec le Syndicat d'eau de Caumont Sur Aure.

Le plan de financement de cette opération de la DECI est le suivant:

DEPENSES		RECETTES	
Devis:	11 005 € HT	Etat: Fonds vert:	8 804 € HT (80 %)
		Autofinancement (fonds propres):	2 201 € HT (20 %)
TOTAL:	11 005 € HT	TOTAL:	11 005 € HT (100 %)

Il est donc proposé de solliciter une aide auprès de l'Etat au titre du Fonds vert pour le projet suivant: réalisation d'une opération avec l'installation de 3 Points d'Eau Incendie.

La priorisation de l'installation de ces 3 Points d'Eau Incendie, s'inscrit dans une campagne de travaux parallèle (aménagement du centre bourg).

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de cette opération pour un montant prévisionnel de 11 005 € HT, s'engage à réaliser ces travaux sur l'année 2026, les inscrire au budget en section investissement et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du Fonds vert pour l'opération susvisée.

➤ 0 opposition, 0 abstention : adopté par 14 voix « pour ».

11 points d'eau naturels ont été recensés sur la commune de Cahagnes, la poche incendie de la place des fêtes devra être conformité suite au passage du SDIS pour vérification.

Il est possible de pomper dans le lagunage mais il existe déjà une poche incendie à la laiterie juste en face.

Il faudrait encore 60 bâches ou cuves enterrées sur la commune mais la question du foncier reste à gérer.

Monsieur le Maire rappelle qu'il devrait être envisagé par les prochains élus de mutualiser certains Points d'Eau Incendie avec les communes limitrophes.

*** Bâtiment à usage scolaire et associatif : recrutement des entreprises pour les travaux de rénovation et extension de la cantine à usage scolaire et associatif ;**

La procédure de consultation publique pour le recrutement des entreprises, constituée de 13 lots, a été lancée par un Avis d'Appel Public à Concurrence publié sur la plateforme Medialex.fr :

- Publication du marché le 15 janvier 2026,
- Date limite de remise des offres le 16 février 2026,
- La procédure utilisée est une procédure adaptée ; les entreprises étaient invitées à remettre une offre pour le 16 février 2026 à 12h au plus tard,
- 48 offres au total ont été reçues, puis analysées par le maître d'œuvre et présentées en commission d'appel d'offres le 09 mars 2026.

Lot n°	Intitulé	Nom des entreprises						
01	Gros œuvre - Enduit	CORBIN	FAUTRAT	AVENIR BTP	ZENONE			
02	Charpente – Ossature bois - Bardage bois	AMAND	CPL BOIS	CHANU	DEFIBAT	LEPETIT		
03	Etanchéité - Couverture	CCS	CORBET	EDB + MARIE TOIT				
04	Menuiseries extérieures	AML	AMC FOLLIOU	ATSF	CPL BOIS	MONU METAL		
05	Isolation thermique extérieur	DECORITEC	MORIN	RD PEINTURE				
06	Cloisons – Doublages – Plafonds	HARET DECO	SOPROBAT	STREBAT				
07	Menuiseries intérieures	CPL BOIS	HARET DECO	ORQUIN	SOPROBAT			
08	Peinture – Sols souples	DECORITEC	DUVIVIER	LUCAS PEINTURE	PIERRE SAS	RD PEINTURE	BOURGET MARQUE	GUERIN PEINTURE
09	Carrelage - Faïence	CMC	DESVAGES	LENOBLE				

10	Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation	ELAIRGIE	LEBRETON	SCF				
11	Electricité	SCF	BLIN LEMONNIER	VELEC	VOLTEC			
12	Equipped pour l'office de réchauffage et plonge	CF CUISINES	LANEF					
13	Terrassement – VRD – Espaces Verts	MOULIN	JONES					

- Critères de sélection : Critère n°1 : Prix – pondération de 60% / Critère n°2 : Technique – pondération de 40% avec chaque sous critère 20 points.

Pour rappel, le montant des travaux a été estimé à 922 900 € HT, soit 1 107 480 € TTC.

Il est proposé au vu du rapport d'analyse des offres et des motifs exposés dans celui-ci lors de la commission d'appel d'offres, d'attribuer les marchés publics aux attributaires suivants :

Lot	Intitulé	Titulaire	Ville	Montant HT sans option	Montant HT avec option
01	Gros œuvre - Enduit	CORBIN	VIRE	142 828.86 €	142 828.86 €
02	Charpente – Ossature bois -Bardage bois	LEPETIT DANIEL	LA HAYE	97 031.30 €	97 031.30 €
03	Etanchéité - Couverture	CCS	MONDEVILLE	76 628.50 €	76 628.50 €
04	Menuiseries extérieures	AMC FOLLIOT	VALOGNES	57 468.43 €	57 468.43 €
05	Isolation thermique extérieur	MORIN	GUICHAINVILLE	23 806.44 €	23 806.44 €
06	Cloisons – Doublages – Plafonds	SOPROBAT	EVRECY	95 133.14 €	95 133.14 €
07	Menuiseries intérieures	SOPROBAT	EVRECY	19 901.48 €	19 901.48 €
08	Peinture – Sols souples	BOURGERT MARQUE	COUTANCES	30 306.25 €	30 306.25 €
09	Carrelage - Faïence	LENOBLE	MARCEY-LES- GREVES	17 879.06 €	17 879.06 €
10	Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation	SCF	VERSON	140 300.00 €	142 415.65 € (comprend le renouvellement de la chaudière gaz)
11	Electricité	VELEC	TESSY BOCAGE	41 792.00 €	45 864.50 € (comprend l'alarme anti- intrusion)

12	Equipement pour l'office de réchauffage et plonge	LANEF	FONTAINE-SOUS-PREAUX	24 749.62 €	44 897.62 € (avec un lave-batterie à granulés). Solution de confort, recommandée par l'ergonome pour le personnel.
13	Terrassement – VRD – Espaces Verts	JONES	VAL D'ARRY	44 029.20 €	50 888.80 € (comprend une antenne pour l'évacuation des eaux usées)
TOTAL HT				811 854.28 €	845 050.03 €
TOTAL TTC				974 225.14 €	1 014 060.04 €

Le montant total est moins important que les montants estimatifs depuis le début du projet, ce qui est donc une bonne nouvelle.

Le projet est mûr et réfléchi avec un outil attendu par l'ensemble des habitants, des enfants, des agents mais aussi des associations.

Il faut envisager de prévoir le financement sur le montant TTC car il y aura peu de récupération de FCTVA.

Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres et d'attribuer les marchés publics aux attributaires listés ci-dessus avec les options proposées, soit 845 050,03€ HT, montant inférieur aux estimations de départ.

Remerciement est fait à Karine FRANÇOIS qui a géré les rendez-vous avec toutes les entreprises sur place ainsi qu'aux membres de la CAO.

➤ 0 opposition, 0 abstention : adopté par 14 voix « pour ».

* Questions diverses

- Présentation du nouveau site internet ;

Emmanuelle BEIGNON demande si la communication a été faite pour informer du nouveau site. Il est prévu de faire cette diffusion sur Facebook et Panneaupocket cette semaine. Le site est évolutif.

Remarque est faite que c'est un beau travail.

- Distribution des pièges à frelons de 10h à 12h par Philippe LEMARDELÉ et Mickaël HAUSSIN à la mairie samedi prochain.

Seront remis 2 pièges / foyer. Les coordonnées des personnes qui viendront seront consignées sur un fichier pour qu'elles soient rappelées fin mai - début juin afin de connaître combien de reines auront été capturées.

Nous avons 350 pièges à distribuer.

- Philippe LEMARDELÉ a participé à la réunion le 3 mars dernier à Caumont L'Eventé au sujet de l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le site de l'ancien centre d'enfouissement de Livry (à côté de la déchetterie). Le projet est sur un terrain de 10 ha (non agricole): 11 558

modules photovoltaïques de 7,5 mégawatts représentant une production pour une population de 4000 personnes.

Coût du projet: 5 millions d'€ assuré par la Société Arbosolar via Véolia. Recettes 25 000€ par an répartis entre PBI, le Département et la commune de Caumont. Dépôt du permis de construire prévu fin 2027.

-M. PALLAS victime d'un incendie, n'est pas joignable pour lui remettre les vêtements donnés par les habitants et stockés à la mairie. Jean-Luc TALLEC s'en charge.

-Antoine HAY a une remarque à faire puisque c'est son dernier conseil: il y a 6 ans il n'avait pas prévu de se présenter. « Guillaume lui a retourné le cerveau », il le remercie, en est très fier et très content d'avoir participé au conseil avec l'équipe actuelle. "Pour Cahagnes, c'est enfin quelque chose de positif ». Il nous félicite tous. « On est tous amoureux de Cahagnes et on pousse tous pour que la commune avance".

-Conclusion de Guillaume DUJARDIN: il y a 6 ans, il a fait le choix de se présenter: ce fut une grande expérience pour lui car il ne s'en sentait pas capable. On a su avancer sur des projets sur cette mandature qui ont été périlleux (études, analyses financières...) Certains projets durent depuis longtemps dont celui de l'aménagement du bourg depuis 2020. Le projet de la cantine scolaire à usage associatif va enfin voir le jour. Il remercie tous les élus pour leur implication et le travail constructif pendant ces 6 années.

Un pot de l'amitié est offert à l'issue de ce dernier conseil.

Séance levée à 21h15

Procès-verbal approuvé le 02 avril 2026 et publié sur le site internet le 09 avril 2026.

Le Maire,
Guillaume DUJARDIN.




Les secrétaires de séance,
Mmes Sandra LEMARCHAND et Pascale GASNIER-MENANTEAU.


